

Auxerre, le 20 février 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
 COMMUNAUTE DE COMMUNE AUXERROISE
 2 TER rue Faillot
 BP 58
 89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

BEINE

Prélèvement	00080843		
Unité de gestion	0020	BEINE	Prélevé le : mardi 14 février 2017 à 13h12
Installation	UDI 001844	BEINE	par : LUDOVIC SENNETON
Point de surveillance	P 0000000446	CENTRE BEINES	Type visite : D1
Localisation exacte	12 RUE DU RUISSEAU ÉVIER CUISINE		
Commune	BEINE		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	8,8 °C				25,00
Chlore libre	0,20 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,25 mg/LCl ₂				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00080355 Référence laboratoire : LSE1702-11693

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,14 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,60 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	537 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		

0
 Communauté de
 l'Auxerrois

2 2 FEV. 2017

ARRIVÉE

	Président	
DGS	Prospective FI	
	Pôle RI	
	Pôle Dvpt-promo	
	Sce Com	
DGA	Pôle DUS	
DGAT	Pôle Env.	X
	Pôle TEC	
PÉTR du Grand Auxerrois		
Aérodrome		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00080843)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur de la Santé Publique
La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement


Jacqueline LAROSE

Auxerre, le 20 février 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
 COMMUNAUTE DE COMMUNE AUXERROISE
 2 TER rue Faillot
 BP 58
 89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

BEINE

Prélèvement	00080844		
Unité de gestion	0020	BEINE	Prélevé le : mardi 14 février 2017 à 13h11
Installation	UDI 001844	BEINE	par : LUDOVIC SENNETON
Point de surveillance	P 0000000446	CENTRE BEINES	Type visite : D2
Localisation exacte	12 RUE DU RUISSEAU ÉVIER CUISINE		
Commune	BEINE		

Maquillage de terrain
Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type d'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00080356 Référence laboratoire : LSE1702-11694

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,50 µg/l		0,50		
FER ET MANGANESE					
Fer total	<10 µg/l				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Acénaphène	<0,010 µg/l				
Acénaphthylène	<0,005 µg/l				
Anthracène	<0,005 µg/l				
Benzanthracène	<0,005 µg/l				
Benzo(a)pyrène *	<0,005 µg/l		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/l		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005 µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/l		0,10		
Chrysène	<0,005 µg/l				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,005 µg/l				
Fluoranthène *	0,009 µg/l				
Fluorène	0,010 µg/l				
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,020 µg/l		0,10		
Hydrocarb.polycycl.arom.(6subst.*)	<0,030 µg/l				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/l		0,10		
Naphtalène	<0,010 µg/l				
Phénantrène	0,039 µg/l				
Pyrène	<0,005 µg/l				

Limites de qualité

Résultats

		<i>intérieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>intérieure</i>	<i>supérieure</i>
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<1 µg/l		5,00		
Cadmium	<1 µg/l		5,00		
Chrome total	<5 µg/l		50,00		
Cuivre	0,119 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5 µg/l		20,00		
Plomb	67 µg/l		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrites (en NO ₂)	<0,02 mg/L		0,50		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00080844)

Le plomb dépasse la limite de qualité qui est de 10 µg /l. Le dépassement de cette valeur n'est représentatif que pour ce point de prélèvement.

Pour le Directeur de la Santé Publique
 La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement


 Jacqueline LAROSE